

Communiqué du comité régional de Catalogne de la CNT

Le Comité régional de Catalogne dédie à l'exil l'éditorial de son dernier communiqué informatif mensuel (n° 15).

Après le constat de leur unité et un appel à la solidarité des «compagnons en exil», le Comité régional de Catalogne précise:

«Mais alors que les militants confédéraux et libertaires de Catalogne, en réunion plénière, décidaient de donner acte de leur unité, ils ne peuvent que regretter que les militants de l'exil – en particulier en France – ne soient pas encore parvenus, dans leur grande majorité, aux mêmes conclusions solidaires et constructives. Nous voulons croire que chaque militant exilé ressent, tout comme nous, le caractère négatif du fractionnement actuel et est prêt à faire l'effort nécessaire pour parvenir à la convergence à laquelle nous sommes parvenus. Pour notre part, ne voulant constituer un quelconque obstacle, la réunion plénière convient que:

1) Tant que les militants confédéraux et libertaires espagnols résidant à l'étranger n'auront pas résolu leurs divergences internes, la Confédération régionale catalane se considérera équidistante et indépendante vis-à-vis de toutes les fractions qui se manifestent ou peuvent se manifester à l'étranger»

2) Tant qu'elles ne parviendront pas à se réunir, l'organisation catalane maintiendra des relations avec tous les groupes responsables de l'extérieur qui le désireront»

3) Le Comité régional étudiera attentivement toutes les initiatives et suggestions provenant de nos compagnons exilés. De même qu'il reconnaîtra toute aide morale et matérielle dans la mesure où cela ne sera pas au détriment de nos décisions internes»

4) Nous ne mettrons aucun obstacle à la diffusion de

publications de l'extérieur, quelles qu'elles soient, d'origine confédérale ou libertaire» [...]

5) Le Comité régional catalan a désigné à l'étranger une délégation chargée uniquement de maintenir la relation organique entre le Comité régional et l'extérieur. [...]

En dernier point, le Comité régional de Catalogne renouvelle ses vœux de réalisation d'une convergence unitaire de l'exil.

Publié dans «Solidarité ouvrière», n° 11, mars 1972.